

Conditions Générales de la Carte de fidélité KANDY

1/ Conditions d'adhésion

• Comment se la procurer ?

La Carte KANDY est gratuite et délivrée immédiatement. L'inscription se fait en caisse. Les informations demandées sont indispensables et obligatoires pour enregistrer toute demande de carte de Fidélité KANDY. La Carte est valable dans toutes magasins « KANDY » et « KANDY PRATIK ».

• Conditions d'attribution

A) Les personnes physiques, âgées de plus de 18 ans, peuvent se faire remettre une Carte KANDY et en faire valoir les avantages dans les conditions visées dans le présent document.

B) Les entités collectives telles que les associations ou les comités d'entreprise ne peuvent pas se faire attribuer une Carte KANDY.

2/ Conditions d'utilisation

A) Une seule Carte KANDY est accordée par foyer (même nom, même adresse).

B) La Carte KANDY comporte un numéro d'identification personnel ("Compte"), qui ne peut être cédé.

C) La Carte KANDY est utilisable dans tous les magasins KANDY participant au programme de fidélité

D) En cas de non-utilisation de la KANDY par son titulaire pendant une période continue de 36 mois, le magasin se réserve le droit de supprimer toute information relative à cette carte, dont les avantages cumulés, sans information préalable du titulaire.

3/ Avantages liés à la présentation de la Carte KANDY lors du passage en caisse

A) La Carte KANDY n'est pas une carte de paiement.

B) La Carte KANDY permet à son titulaire, sur présentation en caisse de sa Carte lors des achats, de cumuler des points selon le barème en vigueur. Le barème actuel est de 15 points par tranche de 15 € TTC d'achat par ticket sur tous les produits hors produits remisés ou en promotion. Aucun crédit de point ne pourra intervenir sans présentation préalable de la carte. Les montants des achats antérieurs à la date de création de la carte ne seront pas pris en compte.

Par exemple : 16€ d'achats (hors produits remisés) donne 15 points.

C) Un bon d'achat de 10€ sera édité dès 225 points obtenus.

Les bons d'achats sont valables dans les magasins KANDY participant au programme de fidélité

Les bons d'achats KANDY :

- peuvent être utilisés pour payer tous les achats.
- sont valables dès le lendemain de leur obtention.

Les points fidélité n'ont pas de valeur marchande ou patrimoniale et ne pourront en aucun cas être convertis en espèces. Toute vente ou échange de points fidélité est interdite. Les bons d'achats doivent être présentés en caisse au moment de l'achat avec la carte.

Les bons d'achats sont valables dans la limite de validité indiquée. Ils ne peuvent être cédés, remboursés, échangés ou vendus. Ils ne sont valables qu'en une seule fois sur tous les produits du magasin (sauf exceptions précisées par le point de vente). Aucun rendu de monnaie ne sera fait sur les chèques fidélité.

Le cumul des points fidélité acquis est visible au bas de chaque ticket de caisse ainsi que le nombre de points acquis le jour même suite aux achats effectués. Le compte de points du membre sera débité automatiquement du nombre de points correspondant à la règle de conversion dès que l'une des tranches de points est atteinte au moment de l'émission des chèques fidélité.

D) Tout retour ou remboursement de marchandises ayant donné droit à des points, entraînera le retrait du nombre de points correspondant à la valeur de la marchandise retournée.

4/ Perte, vol ou détérioration de la Carte KANDY

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte fidélité, le titulaire devra en avertir le magasin où la carte a été souscrite. La carte sera annulée et remplacée par une nouvelle carte. Le titulaire conservera l'intégralité des points acquis précédemment (sur présentation d'une pièce d'identité). Entre le moment où la carte a été perdue ou volée et la déclaration faite au magasin, le magasin est dégagé de toute responsabilité.

5/ Évolutions

• Arrêt ou modifications du programme de fidélité

L'enseigne KANDY se réserve le droit de modifier ou de supprimer à tout moment, sous réserve d'en informer par tous moyens jugés nécessaires les titulaires de la Carte KANDY en respectant un préavis d'un mois, le programme de fidélité KANDY (conditions d'adhésion, avantages liés à la Carte KANDY, ...) et/ou les modalités de l'utilisation de la Carte KANDY.

Aucune modification, y compris la cessation du programme de fidélité, n'ouvrira droit à une quelconque indemnité pour le titulaire de la Carte.

• Évolution ou changement des présentes Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de l'enseigne KANDY.

Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes conditions, il suffit au titulaire de la Carte KANDY d'en demander un exemplaire à jour auprès de n'importe quel magasin KANDY.

• Manquement au règlement ou utilisation abusive de la Carte KANDY

L'enseigne KANDY, décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de la Carte KANDY ou des bons d'achats acquis.

Ils se réservent le droit d'engager toute action qu'ils jugeraient utile en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive de la Carte KANDY.

Tout manquement aux présentes conditions générales, toute falsification d'informations transmises, entraînerait de plein droit la radiation du titulaire de la Carte KANDY et l'annulation de ses points et avantages obtenus à la date de la radiation.

6/ Utilisation des fichiers de collecte de données personnelles

Les données nominatives recueillies lors de d'adhésion font l'objet de différents traitements informatisés.

Ces fichiers de données personnelles ont pour finalité d'assurer la délivrance, la gestion de l'ensemble des opérations attachées à la carte, la réalisation de statistiques et analyses commerciales et en cas d'acceptation, la prospection commerciale. Les fichiers sont destinés à l'ensemble des entités KANDY et prestataires en charge de la gestion de la carte.

• Droit d'accès, de modification et de retrait des données personnelles

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, le titulaire de la Carte KANDY dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, à l'accueil du magasin principal désigné par le titulaire lors de la souscription de la Carte KANDY ou ultérieurement.

Toute demande de retrait des données personnelles implique que le titulaire de la Carte KANDY ne sera plus porteur de la carte KANDY. Le titulaire de la Carte KANDY garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes, qui engendreraient un préjudice pour lui, dont la perte des avantages liés à la Carte KANDY.